

ADZRP
Rue des Métairies - Boîte N° 24
MAISON DES ASSOCIATIONS
44480 DONGES

DGS
Stratégies de Transition et de l'Innovation Territoriale
Dossier suivi par Laisné Sandrine
T **0251164870**
laisnes@agglo-carene.fr

Saint-Nazaire, le 14 janvier 2021

Nos Réf. : 2021/A/484

OBJET : Demande de mise en place d'une stratégie de surveillance de la qualité de l'air dans l'environnement de la chaufferie biomasse de la commune de Donges

Mesdames, Messieurs,

Comme vous, je suis attentif au maintien de la qualité de l'air sur notre territoire. Ainsi, je me suis présenté au conseil d'administration d'Air Pays de la Loire pour représenter les collectivités. Je tiens à m'impliquer dans ce mandat à la fois pour porter la voix des territoires au sein d'Air Pays de la Loire et renforcer la prise en compte de la qualité de l'air dans les politiques publiques de la CARENE. Les réseaux de chaleur ne font pas exception à cet engagement.

En effet, pour ce premier projet comme pour les prochains, nous avons fait le choix de pousser au maximum les performances environnementales de la chaufferie, bien au-delà des contraintes réglementaires. Aussi, pour la chaufferie qui sera mise en service à Donges à l'automne 2021, nous avons fait le choix :

- d'un marché public global de performance : l'opérateur, Engie Cofely, s'est engagé sur un haut niveau de performance environnementale de la chaufferie et des valeurs limites d'émission sur plusieurs polluants (particules fines, CO, COV, NOX, SO2). En cas de manquement, ce dernier sera pénalisé par la CARENE.
- d'installer un électrofiltre : équipement très performant habituellement réservé aux chaufferies de forte puissance (> 1MW) qui permettra d'abaisser les émissions de particules fines dans l'atmosphère au maximum.

Par ailleurs un dispositif de surveillance est prévu dans le but d'analyser et comparer la qualité de l'air avant et après la mise en service de la chaufferie. Il sera mis en place par un prestataire privé. Aussi, nous continuerons de suivre les mesures effectuées par Air Pays de la Loire sur le secteur de Donges via les stations déjà en place. Le croisement de l'ensemble de ces données nous permettra d'étudier l'impact de la chaufferie bois sur la qualité de l'air.



Je serai vigilant à ce que l'ensemble des projets de production d'énergie renouvelable menés par la collectivité soient en cohérence avec les objectifs d'amélioration de la santé et de la qualité de l'air comme je le suis pour ce projet.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Vice-Président en charge du climat, de
l'énergie, de l'air et de la santé
Claude AUFORT

